

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-226800019-20070713-07_29_07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16/07/2007
Publication : 20/07/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



LUDOVIC LIONS

N° CP 4e/29-07
Séance du 13 JUL. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

DEVELOPPEMENT CULTUREL DE MULHOUSE

Exposition d'Art Contemporain Mulhouse 007 Attribution d'un prix

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente
- VU la délibération n° 2006/I-7è/05 du Conseil Général du 8 décembre 2005 relative à un projet culturel dans le Haut-Rhin
- VU la délibération n° 2007/7^{ème} 04 du Conseil Général du 14 décembre 2006 relative au budget primitif en faveur du développement culturel
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise le versement d'un montant de 1 500 € à M. Laurent Martin lauréat du Prix d'Encouragement à la Création du Conseil Général décerné à l'occasion de la manifestation Mulhouse 007.
- ❖ Précise que la dépense correspondante sera prélevée sur la ligne ouverte au budget départemental "Prix" : fonction 311, nature 6713, chapitre 67 (D02), enveloppe 84311, pour un montant de 1 500 €.

Adopté

.....voix contre
.....abstention

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER